INSCRIPTION Rentrée 2025 | pour les enfants nés en 2022

du 3 mars au 31 mars inclus

Votre enfant rentre en petite section de maternelle en septembre ?

Né en 2022, il aura 3 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

N'oubliez pas de l'inscrire en mairie !

© Pierrelaye

La campagne d'inscription débutera **le 3 mars et se prolongera jusqu'au 31 mars inclus.**

Dès lors, le service scolaire de la ville vous reçoit **uniquement sur rendez-vous** afin d'effectuer l'inscription de votre enfant en maternelle pour la rentrée de septembre 2025.

Comment effectuer la démarche ? C'est facile...

1/ Je prépare les documents suivants (pièces obligatoires) :

- Le livret de famille complet (document original),
- Justificatif de garde si divorce ou séparation,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, assurance habitation...),
- Le carnet de santé pour avoir accès aux vaccinations (document original),
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus 2023,
- Attestation de paiement de la CAF,

Si votre situation professionnelle a changé depuis la déclaration d'impôts :

• 3 derniers bulletins de salaire ou notification France Travail.

2/ Je prends rendez-vous en mairie avec le service scolaire.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne : cliquez ici

Choisissez le service scolaire, choisissez un créneau, remplissez vos informations puis cliquez sur réserver en bas de page.

ou par téléphone au **01 34 32 31 32.**

Coordonnées

Mairie
42 bis rue Victor Hugo
95480
Pierrelaye

Date
Lundi 3 mars, 08:30 - Lundi 31 mars, 17:00
Infos pratiques

Horaires d'ouverture du service Scolaire

Lundi : 8h30 > 12h00

Mardi : 8h30 > 12h00 / 13h30 > 18h45

Mercredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Jeudi : fermé au public

Vendredi : 8h30 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi : 8h30 > 12h00

Attention ! Ouvert uniquement les samedis 08 mars et 22 mars

Contact

Service scolaire

Téléphone : 01 34 32 31 32

mail : accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr